

Aucune manifestation de haine ou de discrimination fondée sur l'origine ethnique, la nationalité ou d'autres caractéristiques ne sera tolérée à New York.

La Commission des droits de l'homme (New York City Commission on Human Rights, CCHR), le Bureau de prévention des crimes de haine (Office for the Prevention of Hate Crimes, OPHC) et la police (NYPD) de la ville de New York ont été alertés sur des incidents motivés par la haine et les préjugés en lien avec le COVID-19 et le coronavirus.

Si une personne que vous connaissez ou vous-même avez été victime de harcèlement ou de violences dues à votre identité (votre origine ethnique ou votre religion notamment), veuillez appeler le 911.

Les agents de police de la NYPD ne poseront pas de questions sur le statut d'immigration d'une personne demandant de l'aide, et des interprètes sont à disposition. Les agents peuvent également aider les personnes à entrer en contact avec les services d'aide aux victimes disponibles.

Vous pouvez également contacter un défenseur des droits des victimes pour vous aider à vivre avec les conséquences émotionnelles, physiques et financières du crime de haine, ou rechercher d'autres options. Appelez la permanence téléphonique anti-crime (All Crimes Hotline) au 1-866-689-HELP (4357) Personnes malentendantes : 866-604-5350.

Si une personne que vous connaissez ou vous-même avez été victime de harcèlement ou de discrimination de la part d'une entreprise, d'un employeur ou du propriétaire d'un logement à cause de votre identité, appelez le 311 et dites « human rights » (droits humains).

Vous êtes protégé(e) face aux discriminations en matière de logement, d'emploi ou de fréquentation des lieux publics fondées sur votre origine ethnique, nationalité, âge, statut d'immigration, handicap ou d'autres catégories protégées par la loi sur les droits de l'homme de la ville de New York. La Commission des droits de l'homme de la ville de New York est chargée de faire respecter cette loi. Les contrevenants peuvent se voir enjoins de payer des amendes et/ou des compensations aux victimes.

Avez-vous besoin d'une aide des services d'immigration ?

Tous les New-Yorkais, quel que soit leur statut d'immigration, peuvent appeler la permanence téléphonique ActionNYC pour une aide légale gratuite et sécurisée. **Appelez la permanence téléphonique ActionNYC au 1-800-354-0365 ou appelez le 311 et dites « ActionNYC ».**

Avez-vous besoin d'une aide en santé mentale ?

Le service NYC Well est également disponible pour vos besoins de santé mentale. Des conseillers formés peuvent vous offrir une aide confidentielle 24 heures par jour, 7 jours par semaine, dans plus de 200 langues. **Appelez le 888-NYC-WELL, envoyez par SMS « WELL » au 65173, ou conversez en ligne à l'adresse nyc.gov/nycwell.**



Bill de Blasio
Maire

**Office for the
Prevention of
Hate Crimes**

Deborah Lauter
Directrice exécutive

**Mayor's Office of
Immigrant Affairs**

Bitta Mostofi
Commissaire

**Commission on
Human Rights**

Carmelyn P. Malais
Commissaire/Présidente